



AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT 2025 - 2026

Communiqué Radio-Presse N° 04 /CRP/UMA/P/AFOPRA-OI

Portant ouverture d'un concours pour le recrutement de 1300 Ressortissants des Pays Membres de l'Union Africaine au Programme de Formation et d'Orientation Professionnelle vers les Organisations Internationales

Dans le cadre du Projet d'Appui à la Formation et à l'Orientation Professionnelle des Ressortissants Africains vers les Organisations Internationales (**Projet AFOPRA-OI**) mis en œuvre par le Centre International de Formation Appliquée en Démocratie, Développement, Ethique et Gouvernance (**CIFADDEG**) en collaboration avec l'Institut Panafricain d'Administration et de Décentralisation (**IPAD**) avec l'accompagnement et l'appui institutionnel du Ministère des Relations Extérieures de la République du Cameroun (**MINREX**), il est ouvert à l'intention des candidats ressortissants des Etats-Membres de l'Union Africaine, **au titre de l'année académique 2025/2026**, un concours pour le recrutement de **mille trois cent (1300)** auditeurs au programme de formation et d'orientation professionnelle vers les **carrières internationales et diplomatiques** ciblant en priorité les Agences du Système des Nations Unies ci-après :

- Le Programme des Nations Unies pour le Développement (**PNUD**) ;
- Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (**PNUE**) ;
- Le Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (**ONU Habitat**) ;
- Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (**ONUSIDA**) ;
- Le Programme Alimentaire Mondial (**PAM**) ;
- L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (**FAO**) ;
- L'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (**UNESCO**) ;
- L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (**ONUDI**) ;
- L'Organisation Mondiale de la Santé (**OMS**) ;
- L'Organisation Internationale du Travail (**OIT**) ;
- L'Organisation Internationale pour les Migrations (**OIM**) ;
- Le Fonds des Nations Unies pour la Population (**UNFPA**) ;
- Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (**UNICEF**) ;
- Le Fonds International de Développement Agricole (**FIDA**) ;
- Le Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets (**UNOPS**) ;
- Le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (**OCHA**) ;
- L'Entité des Nations Unies pour l'Egalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes (**ONU Femmes**) ;
- La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (**CEA**) ;
- Les Volontaires des Nations Unies (**VNU**) ;
- Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (**HCR**) ;
- Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (**CNUDHD-AC**) -Yaoundé ;



- Le Bureau Régional du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (**HCDH**) pour l'Afrique de l'Est (Addis-Abeba) ;
 - Le Bureau Régional du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (**HCDH**) pour l'Afrique de Ouest (Dakar) ;
 - L'Union Internationale des Télécommunications (**UIT**) ;
 - Et bien d'autres.
- **Mais aussi les autres Organisations Internationales et Régionales** notamment :
 - L'Organisation Internationale de la Francophonie (**OIF**) ;
 - Le **Commonwealth** ;
 - L'Union Africaine (**UA**) ;
 - L'Union du Maghreb Arabe (**UMA**) ;
 - La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'ouest (**CEDEAO**) ;
 - La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (**CEEAC**) ;
 - La Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (**CEMAC**) ;
 - La Communauté de développement de l'Afrique australe (**SADC**) ;
 - Le Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (**COMESA**) ;
 - La Communauté des États Sahélo Sahariens (**CEN-SAD**) ;
 - L'Alliance des Etats du Sahel (**AES**) ;
 - La Communauté d'Afrique de l'Est (**CAE**) ;
 - L'Autorité Intergouvernementale sur le Développement (**IGAD**)
 - **Les Organismes de Coopération Bilatérale au développement** notamment :
 - La Coopération Allemande du Développement (**GIZ**) ;
 - L'Agence Française de Développement (**AFD**) ;
 - L'Agence Canadienne de Développement International (**ACDI**) ;
 - L'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (**USAID**) ;
 - L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (**JICA**) ;
 - L'Agence Coréenne de Coopération Internationale (**KOICA**) ;
 - Et bien d'autres.
 - **Les Institutions Financières et Bancaires Internationales** notamment :
 - La Banque Mondiale (**BM**) ;
 - Le Fonds Monétaire International (**FMI**) ;
 - La Banque Africaine de Développement (**BAD**) ;
 - La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (**BDEAC**) ;
 - La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (**BEAC**) ;
 - Et bien d'autres.
 - **Les Organisations Sportives Internationales** notamment :
 - La Fédération Internationale de Football Association (**FIFA**) ;
 - Le Comité International Olympique (**CIO**) ;
 - La Confédération Africaine de Football (**CAF**) ;
 - Et bien d'autres.
 - **Les ONG Internationales, les Entreprises et Firmes Multinationales** notamment :
 - Human Rights Watch (**HRW**) ;
 - Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (**FIDH**) ;
 - Amnesty International ;
 - Transparency International ;



- Bollore Logistics ;
- TotalEnergies
- Et bien d'autres.
- Ainsi que les Missions Diplomatiques et Postes Consulaires.



I- DATE ET LIEUX DE DEROULEMENT DU CONCOURS

Les épreuves écrites se dérouleront le **Samedi, 04 octobre 2025** à Yaoundé (Cameroun) et dans les villes africaines, américaines et européennes ci-après : Abidjan (Côte d'Ivoire), Abuja (Nigeria), Bafoussam (Cameroun), Bamako (Mali), Bangui (RCA), Bouaké (Côte d'Ivoire), Brazzaville (Congo), Bujumbura (Burundi), Casablanca (Maroc), Cotonou (Bénin), Dakar (Sénégal), Johannesburg (Afrique du Sud), Kigali (Rwanda), Kinshasa (RDC), Lagos (Nigeria), Libreville (Gabon), Malabo (Guinée Equatoriale), Ndjamen (Tchad), Rabat (Maroc), Maryland (USA), Bordeaux (France), Nantes (France), Paris (France), Pretoria (Afrique du Sud), Roubaix (France), Toulouse (France), Washington (USA). Les lieux exacts (Etablissements scolaires et universitaires) qui abriteront les épreuves écrites dans ces différentes villes seront indiqués dans le communiqué portant publication de la liste des candidats autorisés à composer. Les épreuves écrites porteront sur les deux matières ci-après :

- **Une épreuve de Culture Générale** portant sur la connaissance de l'Organisation des Nations Unies et ses Institutions spécialisées, Durée : **4h**, Coefficient **4** ;
- **Une épreuve de langue** (anglais pour les francophones et français pour les anglophones), Durée : **2h**, Coefficient **1**.

II- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE ET LIEU DE DEPÔT

- 1) Un **formulaire de candidature** à télécharger sur le site Internet : www.univ-ambam.org/documents
- 2) Un curriculum vitae
- 3) Une lettre de motivation adressée à Madame la Coordinatrice du Projet AFOPRA-OI
- 4) **Les différents lieux de dépôt des dossiers** sont indiqués sur le formulaire de candidature et sur **La liste des Points Focaux du Projet AFOPRA-OI dans les différents pays** qui peut être téléchargée sur le Site Internet ci-après : www.univ-ambam.org/documents.

III- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET AFOPRA-OI

La sous-représentativité des africains dans les instances internationales est une réalité palpable et un sujet de préoccupation pour bon nombre des Chefs d'Etats et autres dirigeants africains. Selon une étude menée par le Centre Interuniversitaire de Recherche et d'Etudes Doctorales et à Distance (**CIRED**) de l'Institut Panafricain d'Administration et de Décentralisation (**IPAD**) de l'Université Multinationale d'Ambam (**UMA**), plus de 90% des diplômés africains sans-emplois ne postulent qu'à des emplois dans la fonction publique interne et le secteur privé au sein de leurs pays respectifs. Cette situation a pour conséquence directe l'insuffisance des africains dans les effectifs de personnels des Organisations Internationales également due en grande partie non seulement à l'ignorance des procédures de candidatures et de recrutements au sein desdites Organisations, mais aussi et surtout au manque d'informations et de formations qualifiantes pouvant assurer une meilleure adéquation formation-emploi pour postuler avec des profils compétitifs à des emplois au sein de la fonction publique internationale qui apparaît pourtant comme une alternative probante de lutte contre le chômage au sein des pays africains qui sont des membres à part entière des Organisations Internationales.

Afin d'inverser cette tendance le **Projet d'Appui à la Formation et à l'Orientation Professionnelle des Ressortissants Africains vers les Organisations Internationales** en abrégé **Projet AFOPRA-OI** a vu le jour. La phase pilote dudit projet qui bénéficie de l'accompagnement et de l'appui institutionnel du Ministère des Relations Extérieures de la République du Cameroun (MINREX) a été lancée le 22 octobre 2024 au Palais des

Congrès de Yaoundé, sous la présidence dudit ministère et en présence de plusieurs Chefs de Missions Diplomatiques et Représentants des Organisations Internationales.

IV- OBJECTIF DU PROJET AFOPRA-OI

L'objectif du Projet d'Appui à la Formation et à l'Orientation Professionnelle des Ressortissants Africains vers les Organisations Internationales (Projet AFOPRA-OI) est de contribuer, par la formation et l'orientation professionnelle des ressortissants africains vers les Organisations Internationales, à l'affirmation de l'Afrique comme acteur majeur des Relations Internationales en investissant les carrières internationales et diplomatiques en vue de l'augmentation du nombre de ressortissants d'Afrique dans les effectifs de personnels des Organisations Internationales. Il s'agit de promouvoir et vulgariser la fonction publique internationale, encore peu connue de la majorité des ressortissants africains, comme alternative à la fonction publique nationale ou interne des différents Etats afin de susciter leur intérêt.

V- ACTIVITÉS À REALISER

- Concours de recrutement des auditeurs ressortissants des pays africains ;
- Formation Professionnelle et stage pratique des candidats retenus à l'issue du concours, dans les domaines de la Pratique des Organisations Internationales et de la Gouvernance Internationale et Diplomatie ;
- Séminaires méthodologiques sur le processus de candidature à un emploi au sein des Organisations Internationales en l'occurrence les Agences du Système des Nations Unies, l'Organisation Internationale de la Francophonie, le Commonwealth, l'Union Européenne, l'Union Africaine en général et de ses différentes Organisations Régionales en particulier à savoir : l'Union du Maghreb Arabe (UMA), la Communauté des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ; la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), la Communauté des États Sahélo Sahariens (CEN-SAD), l'Alliance des Etats du Sahel (AES), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et l'Autorité Intergouvernementale sur le Développement (IGAD) entre autres ; les Représentations Diplomatiques, les Banques Internationales, Centrales et Régionales, les Organismes de Coopération Technique Bilatérale et Multilatérale, les Organisations Sportives Internationales et Africaines, les ONG internationales et les entreprises et firmes multinationales
- Veille stratégique sur les vacances de postes, appui institutionnel, accompagnement et suivi personnalisés des candidats formés dans la procédure de candidature aux différents postes vacants au sein desdites Organisations.

VI- CONDITIONS DE CANDIDATURE ET REPARTITION DES PLACES

Peuvent faire acte de candidatures, les personnes de sexe masculin et féminin, âgées de 17 ans au moins et de 55 ans au plus au 30 septembre 2025, ressortissants des Etats – Membres de l'Union Africaine en général et de ses différentes Organisations Régionales en particulier à savoir : l'Union du Maghreb Arabe (UMA), la Communauté des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ; la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), la Communauté des États Sahélo Sahariens (CEN-SAD), l'Alliance des Etats du Sahel (AES), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et l'Autorité Intergouvernementale sur le Développement (IGAD) entre autres.

Le concours est ouvert à tous les africains titulaires de l'un des diplômes exigés à l'entrée (BEPC/CAP/GCE-OL, BAC/GCE-AL/Diplôme de Capacité en Droit, BTS/HND/DSEP/DUT/DEUG, LICENCE/BACHELOR DEGREE, MAÎTRISE/MASTER 1, MASTER 2, DEA, DIPLOME D'INGENIEUR et DOCTORAT/PhD) et en fonction des différents cursus de formation (A) et des Différents cycles et spécialités (B) ainsi qu'il suit :



A) LES DIFFERENTS CURSUS DE FORMATION :

☐ **Cursus de Formation Professionnelle** (sous l'égide du CIFADDEG) sanctionnée par un **Diplôme ou Certificat de Qualification Professionnelle (DQP ou CQP)** relevant du **Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP)** dans l'une des spécialités indiquées au point **B)** ci-dessous de la **Filière Carrières Internationales et Diplomatiques** et co-signé par le **Ministère des Relations Extérieures (MINREX)**.

☐ **Cursus de Formation Universitaire** (sous l'égide de l'IPAD) sanctionnée par un **Master 2 Professionnel (Système LMD)** relevant du **Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP)** dans l'une des spécialités ci-dessous de la **Filière Carrières Internationales et Diplomatiques**.

☐ **Cursus de Formation hybride (Formation Professionnelle et Formation Universitaire)** sanctionnée par une **double diplomation (DQP ou CQP et un Master 2 Professionnel)** dans l'une des spécialités ci-dessous de la **Filière Carrières Internationales et Diplomatiques**.

☐ **Cursus spécial de Formation Universitaire** (sous l'égide de l'IPAD) préparatoire au **Diplôme de Licence Professionnelle en Pratique des Relations Internationales** donnant accès au cycle de **Master 2 Professionnel en Carrières Internationales et Diplomatiques**.

☐ **Cursus spécial de Formation et de Recherches Doctorales** (sous l'égide du Centre Interuniversitaire de Recherche et d'Etudes Doctorales et à Distance – CIRED – de l'IPAD) sanctionnées par un **Doctorat/PhD en Relations Internationales**. L'admission au cursus spécial de Formation et de Recherches Doctorales se fait **UNIQUEMENT SUR ETUDE DE DOSSIER**.

B) LES DIFFERENTES CYCLE ET SPÉCIALITÉS :

Les différents cycles et spécialités sont détaillés sur la **brochure d'informations détaillées sur le concours** qui peut être téléchargée en cliquant sur la page Web ci-après : www.univ-ambam.org/documents

L'originalité du Projet AFOPRA-OI réside dans l'introduction du nouveau concept de **Diplomate Spécialiste** qui permet véritablement au continent africain de se démarquer sur la scène internationale. Ainsi, ce sont des **Diplomates Spécialistes Africains** qui sortent de ce moule au terme d'un cursus qui dure :

- **Un (01) an de formation** pour les candidats qui sont admis avec une Maîtrise, un Master 1, un Master 2 ou un Doctorat ;
- **Deux (02) ans de formation** pour les candidats qui sont admis avec une Licence Professionnelle en Pratique des Relations Internationales, autre Licence classique ou professionnelle ou tout autre diplôme équivalent de niveau Bac + 3 ;
- **Trois (03) ans de formation** pour les candidats qui sont admis avec un Brevet de Technicien Supérieur (BTS), un Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG), un DUT, un HND, un DSEP ou tout autre diplôme équivalent de niveau Bac + 2 ;
- **Cinq (05) ans de formation** pour les candidats qui sont admis avec un Baccalauréat, un GCE-AL, un Diplôme de Capacité en Droit ou tout autre diplôme équivalent au baccalauréat ;
- **Sept (07) ans de formation** pour les candidats qui sont admis avec un BEPC, un CAP, un GCE-OL ou tout autre diplôme équivalent au BEPC.

Au terme de cette prestigieuse formation et en fonction de son domaine de spécialisation, on en ressort nanti du **Titre de Diplomate Spécialiste en :**

- **Pratique des Organisations Internationales ;**
- **Droits de l'Homme et Humanitaire ;**
- **Management des Projets Internationaux ;**
- **Gouvernance Internationale et Diplomatie ;**



- Santé Publique Internationale ;
- Diplomatie Sportive et Culturelle ;
- Banque, Assurances et Finances Internationales ;
- Gestion Internationale des Élections ;
- Diplomatie Parlementaire ;
- Coopération Décentralisée, Management et Diplomatie des Villes ;
- Marketing et Commerce International.

NB : Les candidatures des **étudiants et autres diplômés sans emplois** sont fortement encouragées, ainsi que des **médecins, des administrateurs de la santé, des conseillers d'orientations, des avocats, des journalistes et professionnels de la communication, des fonctionnaires civils et militaires, des fonctionnaires de police, des enseignants, des acteurs de la société civile et du secteur privé, etc.**

VII- LIEUX DE DEPOT DES DOSSIERS :

- Les dossiers peuvent être déposés physiquement soit à la Direction du CIFADDEG à Yaoundé (Cameroun) située dans la banlieue universitaire de SOA, en face du Collège Catholique Saint Marc de SOA, lieu-dit Derrière les Béatitudes ; soit auprès d'un Point Focal du Projet AFOPRA-OI. **La liste des Points Focaux du Projet AFOPRA-OI dans les différents pays** peut être téléchargée sur le Site Internet ci-après : www.univ-ambam.org/documents , ou obtenue par E-mail : cifaddeg@univ-ambam.org
- Les dossiers peuvent aussi être expédiés à la Direction du CIFADDEG par les services de courrier rapide au sei des Agences de voyage ou des sociétés de transport rapide des courriers et colis (Solex, MTA, ESICO, EMS, DHL, TNT, Chronopost, etc). Adresse : CIFADDEG – Yaoundé, ville universitaire de SOA, face Collège Catholique Saint Marc de SOA, lieu-dit Derrière les Béatitudes, République du Cameroun.
Tél./WhatsApp : (00237) 655 32 30 88 / 697 34 40 64 / 690 86 58 75 / 694 15 23 32 / 694 37 43 24

Date limite de candidature : Mardi, le 30 septembre 2025 à 16h30.

Yaoundé, le **28 JUL 2025**
La Coordonnatrice du Projet AFOPRA-OI



(Signature)
Marie Clarence Rhodes NTYAMA
Cadre Juriste